

Réunion du Quartier N° 3 (Belvédère, Pharmacie, Pigeonnier) du
05/06/2024

Compte Rendu

15 participants

Point sur la dernière réunion du 04/10/2023

Il est soulevé le problème de la survie de nos commerces abeilhanais. Il y a été répondu lors de la réunion mais l'on peut rajouter qu'aujourd'hui la pizzeria vient de rouvrir et que le nouveau gérant est en pourparlers pour reprendre le bar et faire une seule structure. Nous avons parlé du projet de démolir la maison Marausse et fait part de notre réflexion sur la création d'une halle d'accueil de commerces ambulants par exemple. En effet, il est de plus en plus difficile de survivre pour un commerce sédentaire. Cela permettrait de garder une offre alimentaire sur le village et aussi permettre aux associations de faire des animations dans ce lieu.

M. Feuilladiou avait fait remarquer à nouveau que la plaque du pluvial est plus haute que la voie devant chez lui. Cela a été vérifié sans trouver le souci. Il faudrait envoyer le ST voir avec eux directement.

Des informations sont demandées sur le futur pôle de santé. Fin du PLU 15 juillet si tout va bien, donc dans la foulée les négociations vont commencer pour voir le projet se réaliser en 2025 nous l'espérons.

Certains sont inquiets des nuisances causées sur « l'après » Fête locale et Féria L'idée d'inverser stationnement et forains a été étudié mais c'est impossible : problème technique (élect) et accès des forains.

D'autres sujets ont été débattues mais les réponses ont été apportées sur place et sont dans le dernier CR

La parole est donnée aux riverains :

- Mme Delacroix se plaint d'un problème de voisinage qui ne peut être réglé par la municipalité.
- M. et Mme Chapez demandent où en est le projet de la maison de santé. Ce projet est sur les rails. Il attend la fin du PLU.
- ils posent aussi la question sur la boulangerie. La problématique des commerces sédentaires est exposée par la municipalité en mettant l'accent sur la fréquentation et la fidélisation de la clientèle.
- Ils demandent aussi des informations sur l'aménagement de l'avenue Jean Moulin qui est expliqué plus loin.
- Ils font remarquer que depuis l'ouverture du nouveau parking contre le tabac les véhicules se garent toujours sur les trottoirs. Nous faisons la traque aux stationnements abusifs et nous allons étudier un rétrécissement de la chaussée afin de prévoir un stationnement à cheval.
- ils s'interrogent aussi sur le climat entre les boulistes et les riverains. Le problème ne date pas d'aujourd'hui. Les riverains du boulo-drome ont acheté ou construit leur maison en connaissant l'existence de cet équipement sportif et voudraient maintenant que nous fassions fermer ce lieu. Ils n'acceptent pas les voir jouer en journée sur le chemin alors que des terrains sont à leur disposition à côté. Si nous comprenons que la nuit cela puisse provoquer des nuisances, la journée est faite pour que tout un chacun puisse profiter des lieux. Toutefois, et dans un souci d'apaisement, il leur a été demandé de jouer sur leur terrain. Par contre certains boulistes stationnent sur le trottoir, ce qui est inadmissible alors qu'un parking est à 50 mètres à peine. M. le Maire les a prévenus que dorénavant il verbalisera sans sommation. M. Le Maire rappelle que des arrêtés interdisent l'utilisation du boulo-drome après 22h, la consommation d'alcool et surtout l'allumage de feu. Il rappelle aussi que la nuit, s'il y a nuisance c'est la gendarmerie qu'il faut appeler.
- M. et Mme Chapez nous interrogent sur l'école de musique. L'information est développée plus loin.

Informations Municipales.

Institution du Conseil Municipal des Jeunes :

10 Jeunes des Classes de CM1 et CM2 ont dernièrement été élus par leurs camarades pour constituer le CMJ.

3 d'entre eux ont ensuite été élus pour représenter le CMJ au Conseil Municipal des Adultes.

Leur prochaine intervention aura lieu lors olympiades du 30 juin venez nombreux

COMPTES FINANCIERS DE LA COMMUNE :

Le compte administratif 2023 a été validé par le conseil municipal. Il affiche un excédent annuel 198278 €, un excédent global 623584€ pour des dépenses d'investissement de 423543 €

La CCAM va augmenter son fond de concours de 50000 à 75000€ que nous affecterons à nos prochains investissements sur les deux dernières années du mandat.

SICTOM :

Monsieur le Maire explique à l'assemblée les nouvelles augmentations de tarif, les nouvelles consignes de tri et les accès contrôlés des déchèteries :

La cour des comptes nous a demandé d'uniformiser les taux de la TOM sur le territoire du SICTOM. En effet, il intervient sur trois AGGLO qui appliquent chacune des taux différents. Légalement c'est interdit, une régie doit avoir un taux identique sur son territoire pour une question d'équité entre les contribuables. L'AGGLO d'Agde est à 15,50% environ, l'AGGLO de Béziers et la CCAM sont environ à 14,08%. Nous avons pourtant demandé au SICTOM de baisser l'AGGLO d'Agde plutôt que d'augmenter les autres. Le problème est que cette dernière représente 80% des recettes du SICTOM. Baisser son taux serait un trop gros manque à gagner qu'il faudrait combler d'une manière ou d'une autre. A la CCAM nous avons donc voté l'augmentation mais sur 3 ans.

En ce qui concerne le contrôle d'accès aux déchèteries, M. le Maire rappelle que le SICTOM a vocation de récupérer avant tout les OM des habitants privés et non des entreprises. Elle le faisait bien volontiers jusqu'à présent moyennant une Taxe Additionnelle dans la mesure où la plupart des entreprises ne payent pas de TOM. Cette Taxe Additionnelle était facturée sur le bon vouloir des entreprises à se faire connaître des services du SICTOM. Bien entendu ils n'étaient pas nombreux d'où la mise en place de ce contrôle d'accès.

Nouveau au service des Abeilhanais :

Trois Food-trucks sont désormais installés devant la Mairie. Le Vendredi, le Général Truck Burger qui vous propose toute une gamme de Burger. Le Samedi Pizza del Tony qui vous propose ses pizzas au feu de bois et les Pâtes de Pat le mercredi.

Prochain Vide Grenier des quartiers : Moulin à vent, Brassens, Belvédère, pigeonier et pharmacie Dimanche 23 Juin 2024

Ecole de musique intercommunale :

M. le Maire informe l'assemblée que le Conseil Municipal a décidé de sortir de l'Ecole. Déjà deux communes sur huit l'ont déjà quittée. Si la qualité de l'enseignement n'est pas remise en cause, de multiples dysfonctionnements et un manque de considération des communes membres ont fait que le conseil municipal a analysé dernièrement le bien fondé de notre adhésion et a jugé qu'il valait mieux quitter l'école.

Une information d'interventions des services de l'état sur la cabanisation :

En début de semaine la DREAL avec la gendarmerie et les élus sont intervenus sur deux points noirs sur le territoire portant atteinte à l'environnement et à une cabanisation en milieu naturel et protégé. Même si les enquêtes sont longues et discrètes, les interventions sont musclées. Résultat des courses, 2 propriétaires sont mis en demeure de remettre les lieux en l'état d'origine, de stopper leurs activités polluantes dans les 3 mois sans quoi une décision de justice sera rendue.

Projets à venir :

- M. Le Maire apporte quelques précisions sur **l'avancement du château d'eau**. Tout est en bonne voie. Une réunion technique a eu lieu pour caler le démarrage des travaux sur l'année 2024.
- Du coup, comme il viendra en lieu et place de **l'aire de jeu existante**, nous allons procéder à la rénovation des nos aires de jeux pour enfants. Les deux parcs existants vont être rénovés. Un de plus sera créé aux Pradelles et un autre au Rabelais lors de la création du futur lotissement. De plus au square Mitterrand et sur les berges de Thongue des agrès de sports vont être installés. Nicolas Ghorra en explique les grandes lignes.
- M. le Maire informe que la municipalité projette la **création de parcs photovoltaïques** sur les bâtiments communaux et l'ancienne déchèterie. Outre l'aspect environnemental et la possibilité de rémunération du projet, c'est la dépendance énergétique de notre commune qui sera grandement améliorée car ils pourraient couvrir la totalité de la consommation du village.
- M ; Le Maire informe de l'avancée de projet **de réhabilitation de l'avenue Jean Moulin**. Le Département consulté a donné son accord, il ne manquera plus que le dossier soit inscrit au BP 2025 du département. Nous comptons sur Vincent Gaudy pour nous aider sur ce sujet. La voirie sera entièrement refaite avec une récupération centrale des eaux pluviales. Des aménagements de type « écluses ou chicanes » permettrons de réguler la circulation des véhicules et permettront aux piétons d'utiliser cette avenue en toute sécurité. Un aménagement particulier sera fait au niveau du stop de la pharmacie ainsi qu'au carrefour de Coulobres. Certains stationnements seront conservés et un aménagement paysager finira l'ensemble.
- M. Le Maire rappelle que la commune adhère à **un nouveau service de communication** aux abeilhanais créé par la Communauté de communes des Avant-Monts. Pour ceux qui connaissent, c'est l'équivalent, en mieux, de l'application ILLIWAP. En plus vous pouvez vous abonner à un service d'alerte que vous trouverez sur le site internet.

- M. le Maire informe l'assemblée sur **la fin du PLU**. Tous les PPA ont donné un avis favorable. L'enquête publique vient de prendre fin sans remarque importante. Le Conseil Municipal le validera prochainement par principe car c'est la CCAM, compétente en la matière qui le validera définitivement le 15 juillet.

- M. le Maire rappelle que **des jardins partagés** derrière la cave coopérative sont encore disponibles. Pour toute information vous pouvez prendre contact avec Danièle Mesans, adjointe au Maire au 06.09.01.57.22.

Dates à retenir :

Les Elections Européennes le 9 Juin 20524

Un dîner spectacle de l'APEA le 14 Juin (vendredi)

Vide grenier dimanche 23/06/2024

Fête Locale du 27 au 30 juin 24

Repas St Pierre le 28 Juin 2024

Le 6 Juillet Balade Motos et repas dansant de Los Escapados.

Le repas républicain le 13 Juillet 2024 au Stade à partir de 19h30 sans feu d'artifice

Le 14 Juillet la cérémonie.

La Féria du 19 au 21 Juillet 2024 avec feu d'artifice le dimanche soir.

La course de caisses à savon les 10 et 11 Aout 2024.